

Compte-Rendu du Comité Consultatif « Environnement et Développement Durable »

Vendredi 06 novembre 2015

Salle du Conseil Municipal, Mairie de Paillet - 19h00.

Etaient présents : Céline BIGNONNEAU (Conseillère Municipale), Gérald BIGNONNEAU (Citoyen), Nathalie CHAGNAUD-GRILLON (Conseillère Municipale), Emmanuel CORCKET (Adjoint), Jean-Michel HOYUELA (Citoyen), Jérôme GAUTHIER (Maire), Bernard REYNAUD (Conseiller Municipal), Louis-François SCHAEFFER (Adjoint).

Excusés : Danièle DUCRET (Adjointe), Daniel HOUGAS (Conseiller Municipal), Igor SONNOIS (Directeur de l'Ecole Publique).

- **Discussion des petits aménagements paysagers à prévoir autour de l'école des grands ;**
 - **Point sur les jardinières fleuries devant la bibliothèque et la mairie ;**
 - **Questions diverses.**
-

Petits aménagements paysagers à prévoir autour de l'école des grands

La Commune est engagée dans un programme de petits travaux pour embellir Paillet :

- quartier « Le Port » : réfection du chemin allant vers Rions (La Poule), changement de la passerelle sur l'Artolie (projet Communauté de Communes), agrandissement de la souille du port de Paillet, restauration de la moitié des murets de la place des Victoires ;
- Bourg de Paillet : création de jardinières devant la Mairie côté D10, paysagement et création de jardinières devant la bibliothèque.

L'objectif est de poursuivre ces petits aménagements dans le secteur du Centre-Bourg.

Par ailleurs, en dehors de heures scolaires, le préau de l'école des grands (derrière le Foyer Rural) est régulièrement occupé par des personnes extérieures à l'école qui profitent de l'abri, du banc, et d'un endroit agréable pour se retrouver. Rappelons qu'aucune personne extérieure à l'école ou aux services municipaux ne doit rentrer dans le périmètre du groupe scolaire.

Une solution proposée pour éviter cette fréquentation dans l'enceinte de l'école est de barricader l'école, ce que la Commune souhaite éviter. Une solution « positive » est

proposée : créer un espace convivial à l'extérieur de l'école des grands, qui dissuaderait de fait les personnes extérieures à l'école d'utiliser le préau.

Après discussion et suite aux propositions des enseignants de l'école publique de Paillet et des membres du Comité Consultatif, il est proposé de :

1°) Installer un abri avec un banc (ou une table), entre la salle du Foyer Rural et le pourtour de l'école des grands. L'emplacement exact est à affiner, mais ce pourrait être contre le foyer rural (non loin de la cheminée).

Cet équipement pourrait être utilisé par les parents et écoliers qui attendent à proximité de l'école, et par les promeneurs.

2°) Laisser la cour de l'école suffisamment visible de l'extérieur, tout en paysageant le pourtour. Des plantations d'arbustes épars sont à prévoir pour délimiter une entité autour de l'école.

Rajouter un arbre pour ombrager le bâtiment scolaire côté ouest.

L'idée est d'associer les usagés à la réflexion, de personnaliser l'endroit (ex. : rajouter sur la cheminée du Foyer Rural les panneaux peints lors de la fête des musiques de 2014).

3°) Installer des cages escamotables dans l'école pour jouer au ballon, et des cages fixes basses en bois à l'extérieur côté foyer. La localisation exacte est là aussi à affiner.

4°) Créer un nouveau jardin « lasagnes » au fond de la cour enherbée, côté Artolie-Dr. Larieumerlou.

5°) Deux poubelles sont évoquées, à côté des composteurs partagés pour éviter qu'ils servent à jeter d'autres déchets, et devant la bibliothèque.

Jardinières fleuries

Une campagne de fleurissement va enfin pouvoir être menée cet hiver pour le printemps prochain. Outre le projet concernant jardinières en bois qui ont été créées, qui est à affiner et à reclasser, il s'agit de fleurir les nombreuses buses en béton (peu esthétiques !) des la Commune. Certaines buses pourront être habillées de bois. Sur d'autres, le lierre qui tapisse le béton peut être laissé pour embellir les buses, comme le suggère une rive de la Grand'Rue.

Il s'agira de vider les buses sur 50 cm pour rajouter de la terre adaptée au fleurissement. Bernard Reynaud a recensé 12 bacs en plein soleil et 9 bacs à l'ombre : place des victoires, place aux platanes, allée du bord de l'eau, place du Foyer Rural, chemin d'Aymon, route de poulet, route de Lasserre, côte de bourbon. Attention, certaines buses sont déjà fleuries par des riverains. Il serait intéressant d'impliquer plus systématiquement le voisinage à cette opération de fleurissement, à condition de ne pas trop ralentir la plantation.

Sur le demi-haricot côté Rions qui permet de ralentir la vitesse de circulation, il paraît intéressant de planter une végétation herbacée qui déborde un peu sur la route pour ralentir encore la vitesse de circulation. Des rosiers prostrés, plus colorés, sont aussi évoqués.